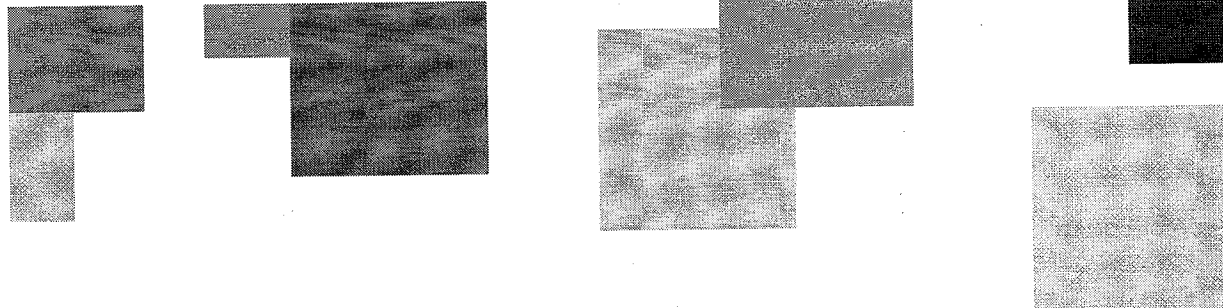




Investir dans la classe moyenne

LE BUDGET DE 2019

Déposé à la Chambre des communes
par le ministre des
Finances, l'honorable
William Francis Morneau, c.p., député

Le 19 mars 2019

Partie 2 : Une électricité abordable et une économie propre

Pour un trop grand nombre de Canadiens, le coût croissant de l'électricité est une source d'inquiétude économique. Personne ne devrait avoir à choisir entre le chauffage de sa maison en hiver et le paiement d'autres choses assurant une bonne qualité de vie, comme des aliments sains et nutritifs ou des vêtements pour les membres de la famille. Néanmoins, le fait est que dans plusieurs villes canadiennes, le coût de l'électricité croît beaucoup plus rapidement que le montant du revenu disponible des ménages, de sorte que plusieurs personnes ont de la difficulté à joindre les deux bouts.

Le budget de 2019 propose diverses mesures visant à aider les Canadiens qui travaillent fort à payer plus facilement cette nécessité.

Investir dans l'avenir des transports

Le transport compte pour près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre du Canada, provenant principalement des voitures et des camions à essence et au diesel. L'avenir des transports réside dans l'utilisation accrue de véhicules zéro émission – des voitures et des camions fonctionnant grâce à des batteries électriques rechargeables ou à des piles à hydrogène. Ces véhicules, même s'ils ne sont pas encore courants dans les communautés du Canada, peuvent offrir une façon plus propre et plus efficace de transporter des passagers et des biens et, à plus long terme, aider les Canadiens à réduire les coûts quotidiens de transport.

C'est pourquoi le Canada a établi comme objectif de vendre 100 % de véhicules zéro émission d'ici 2040, assorti d'objectifs de vente de 10 % d'ici 2025 et de 30 % d'ici 2030 en cours de route. En devenant un utilisateur précoce de cette nouvelle technologie, le Canada aidera le marché canadien des véhicules zéro émission à progresser, à faire de ce type de véhicules une option offerte plus facilement et plus abordable pour un nombre croissant de Canadiens.

Rendre les véhicules zéro émission plus abordables

Un nombre grandissant de Canadiens choisissent de conduire un véhicule zéro émission en raison du plus grand choix de modèles et de la baisse des prix. Ceux qui ont déjà acheté ce type de véhicules réalisent des économies en raison des coûts de fonctionnement plus faibles. Le gouvernement agit afin d'aider plus de Canadiens à choisir des véhicules zéro émission, ce qui permettra au Canada de passer à une économie à faibles émissions de carbone et de réduire les coûts de transport pour la classe moyenne. Le gouvernement veut aussi encourager les investissements dans l'industrie automobile du pays de sorte que le Canada devienne un chef de file mondial dans la fabrication de moyens de transport zéro émission.

Dans le budget de 2019, le gouvernement propose des investissements stratégiques qui feront des véhicules zéro émission un choix plus facile et abordable pour les Canadiens, ce qui aidera les personnes à se déplacer et améliorera la qualité de l'air tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

■ Pour élargir le réseau des stations de charge et de ravitaillement, le budget de 2019 propose de s'appuyer sur les investissements antérieurs en fournissant 130 millions de dollars à Ressources naturelles Canada sur cinq ans, à compter de 2019-2020, pour mettre en place de nouvelles stations de recharge et de ravitaillement dans les milieux de travail, les espaces de stationnement public, les immeubles commerciaux et résidentiels à logements multiples et les emplacements isolés.

■ Pour atteindre ces objectifs de vente ambitieux, les constructeurs automobiles doivent offrir des modèles de véhicules zéro émission en quantité suffisante afin de répondre aux besoins des Canadiens. Dans le budget de 2019, le gouvernement propose de fournir 5 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2019-2020, à Transports Canada pour collaborer avec les constructeurs automobiles afin d'obtenir des cibles volontaires de vente de véhicules zéro émission pour veiller à ce que l'offre de véhicules réponde à l'augmentation de la demande.

■ Afin d'encourager plus de Canadiens à acheter des véhicules zéro émission, le budget de 2019 propose de fournir 300 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2019-2020, à Transports Canada pour mettre en place un nouvel incitatif fédéral pouvant atteindre 5 000 \$ pour l'achat de véhicules fonctionnant grâce à des batteries électriques ou à des piles à hydrogène dont le prix de détail suggéré par le fabricant est de moins de 45 000 \$. Les détails du programme suivront.

■ Afin d'attirer et de soutenir de nouveaux investissements de grande qualité qui permettent de créer des emplois dans le secteur de la construction de véhicules zéro émission au Canada, les constructeurs automobiles et les fournisseurs de pièces automobiles peuvent accéder à un financement par l'intermédiaire du Fonds stratégique pour l'innovation, auquel on a versé un financement supplémentaire de 800 millions de dollars dans le cadre de l'Énoncé économique de l'automne 2018.

Appuyer les investissements des entreprises dans les véhicules zéro émission

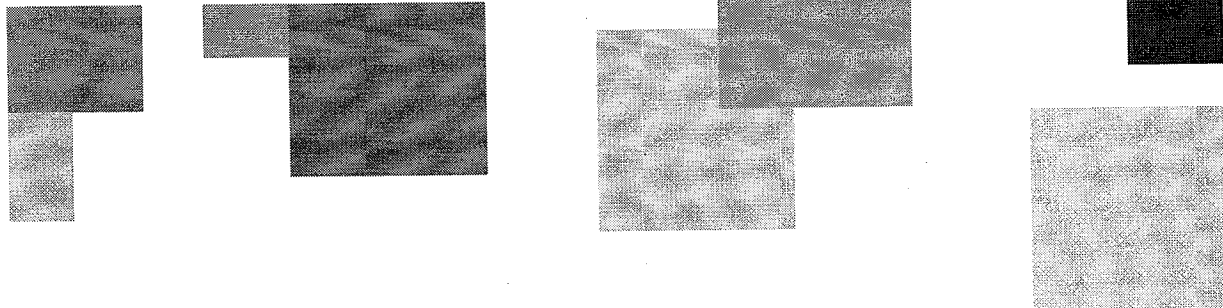
Afin de soutenir davantage l'adoption par les entreprises de véhicules zéro émission, dans le budget de 2019, le gouvernement propose que ces véhicules soient admissibles à une déduction fiscale complète l'année où ils sont mis en service. Les véhicules admissibles comprendront les véhicules fonctionnant grâce à des batteries électriques, les véhicules hybrides rechargeables (munis d'une batterie d'une capacité d'au moins 15 kWh) et les véhicules fonctionnant grâce à des piles à hydrogène, y compris les véhicules légers, moyens et lourds achetés par des entreprises. Cette mesure encouragera toutes les entreprises à se convertir à un parc de véhicules zéro émission et leur permettra de disposer de plus de fonds à investir à d'autres fins productives. Par exemple, une compagnie de taxis ou un exploitant d'autobus scolaires pourra recouvrer plus rapidement ses investissements dans des véhicules zéro émission admissibles.

La passation en charges immédiate s'appliquera aux véhicules admissibles achetés entre le 19 mars 2019 et avant le 1^{er} janvier 2024. Les coûts en capital associés aux voitures de tourisme zéro émission seront déductibles jusqu'à un plafond de 55 000 \$, plus la taxe de vente. Cette limite est supérieure à la limite des coûts en capital de 30 000 \$, plus la taxe de vente, qui s'applique actuellement aux véhicules de tourisme. Cette nouvelle limite de 55 000 \$ pour les coûts en capital reflète le coût supérieur comparable des véhicules zéro émission et sera examinée chaque année afin de veiller à ce qu'elle soit toujours appropriée, puisque les prix du marché évoluent avec le temps.

Comment la passation en charges immédiate appuiera l'investissement dans les véhicules zéro émission

Anne est représentante de commerce sur la route qui travaille à titre d'entrepreneure indépendante. Elle doit remplacer le véhicule à essence vieillissant qu'elle utilise seulement pour ses déplacements professionnels et considère les avantages de l'achat d'un véhicule électrique. Anne parcourt quotidiennement de longues distances et a besoin d'un véhicule électrique ayant une grande autonomie. Elle a conclu qu'un véhicule électrique convenable coûte 48 000 \$. Avec les mesures annoncées dans ce budget, elle pourrait déduire en entier le prix d'achat de 48 000 \$ du véhicule électrique pour la première année où elle commencerait à l'utiliser. À cela s'ajoute également au fait qu'elle aurait un remboursement pour la TPS ou la TVH payée. La décision d'acheter un véhicule électrique réduirait l'impôt sur le revenu fédéral ou provincial d'Anne et la TPS/TVH dans l'année où elle ferait l'acquisition du véhicule d'environ 13 000 \$. Cette mesure réduit grandement l'incidence du prix initial plus élevé du véhicule électrique. Compte tenu des coûts de fonctionnement plus faibles de la voiture électrique, Anne conclut que si elle choisit le véhicule électrique, elle réaliserait des économies au fil du temps. Ce choix réduit grandement l'empreinte de carbone de l'entreprise d'Anne, tout en libérant des ressources à d'autres fins dans l'année où elle fait l'acquisition du véhicule.

L'entreprise **Happy Transport** offre des services de transport aux écoles dans une communauté en croissance rapide. L'entreprise souhaite acquérir de nouveaux autobus scolaires électriques d'une valeur de 1 million de dollars en vue de l'expansion de ses opérations. Au fil du temps, Happy Transport s'attend à ce que les coûts de fonctionnements moins élevés des autobus scolaires électriques haussent la rentabilité, ce qui lui permettra d'élargir son entreprise et les possibilités d'emploi qu'elle offre. Grâce à la passation en charges immédiate des véhicules zéro émission, l'entreprise pourra déduire de son revenu la totalité du coût d'acquisition de 1 million de dollars dans l'année au cours de laquelle les autobus ont été achetés. Il s'agit de 550 000 \$ de plus que le montant autorisé antérieurement, donnant ainsi lieu à une économie de 145 000 \$ au titre de l'impôt sur le revenu fédéral et provincial actuel. Ce flux de trésorerie amélioré permettra à Happy Transport d'obtenir le prêt bancaire nécessaire pour payer les coûts initiaux accrus des autobus scolaires électriques.



Investing in the Middle Class

BUDGET 2019

Tabled in the House of Commons
by the Honourable
William Francis Morneau, P.C., M.P.
Minister of Finance

March 19, 2019

Part 2: Affordable Electricity Bills and a Clean Economy

For too many Canadians, the rising cost of electricity is a source of economic anxiety. No one should have to choose between heating their home in winter and being able to afford the other things that provide a good quality of life—things like healthy, nutritious food, or clothes for family members. Yet the fact remains that in many Canadian cities, the cost of electricity is rising much faster than growth in household disposable income—making it hard for many people to make ends meet.

Budget 2019 proposes a number of measures to help hard-working Canadians more easily afford this necessity.

Investing in the Future of Transportation

Transportation accounts for about one quarter of Canada's greenhouse gas emissions, mainly coming from gas- and diesel-powered cars and trucks. The future of transportation lies in the increased use of zero-emission vehicles—cars and trucks powered by rechargeable electric batteries or hydrogen fuel cells. While these vehicles are not yet common in communities across Canada, they can provide a cleaner, more efficient way to transport people and goods and, over the long run, help Canadians reduce the everyday cost of transportation.

That is why Canada has set a target to sell 100 per cent zero-emission vehicles by 2040, with sales goals of 10 per cent by 2025 and 30 per cent by 2030 along the way. By becoming an early adopter of this new technology, Canada will help the Canadian zero-emission vehicle market advance, making zero-emission vehicle options more readily available and affordable for more and more Canadians.

Making Zero-Emission Vehicles More Affordable

More and more Canadians are choosing to drive zero-emission vehicles as an increasing number of models become available and prices decline. Those who have already purchased these vehicles are realizing the financial savings from lower operating costs. The Government is taking action to help more Canadians choose zero-emission vehicles, which will allow Canada to transition to a low carbon economy and reduce transportation costs for the middle class. The Government also wants to encourage investment in Canada's domestic auto industry so that it can become a global leader in zero-emission transportation manufacturing.

Budget 2019 proposes strategic investments that will make it easier and more affordable for Canadians to choose zero-emission vehicles—helping people to get from place to place, improving air quality and cutting greenhouse gas emissions at the same time.

■ To expand the network of zero-emission vehicle charging and refuelling stations, Budget 2019 proposes to build on previous investments by providing Natural Resources Canada with \$130 million over five years, starting in 2019–20, to deploy new recharging and refuelling stations in workplaces, public parking spots, commercial and multi-unit residential buildings, and remote locations.

■ Meeting the ambitious sales targets requires automakers to make sufficient models and numbers of zero-emission vehicles available for sale to meet Canadian needs. Budget 2019 proposes to provide \$5 million over five years, starting in 2019–20 to Transport Canada to work with auto manufacturers to secure voluntary zero-emission vehicle sales targets to ensure that vehicle supply meets increased demand.

■ To encourage more Canadians to buy zero-emission vehicles, Budget 2019 proposes to provide \$300 million over three years, starting in 2019–20, to Transport Canada to introduce a new federal purchase incentive of up to \$5,000 for electric battery or hydrogen fuel cell vehicles with a manufacturer's suggested retail price of less than \$45,000. Program details to follow.

■ To attract and support new high-quality, job-creating investments in zero-emission vehicle manufacturing in Canada, automotive manufacturers and parts suppliers can access funding through the Strategic Innovation Fund, which was recently provided \$800 million in additional funding through the 2018 *Fall Economic Statement*.

Supporting Business Investment in Zero-Emission Vehicles

■ To further support businesses' adoption of zero-emission vehicles, Budget 2019 proposes that these vehicles be eligible for a full tax write-off in the year they are put in use. Qualifying vehicles will include electric battery, plug-in hybrid (with a battery capacity of at least 15 kWh) or hydrogen fuel cell vehicles, including light-, medium- and heavy-duty vehicles purchased by a business. This will encourage all businesses to convert to zero-emission fleets and leave more money to be invested in other productive ways. For example, a taxi company or a school bus operator will be able to recoup their investments in eligible zero-emission vehicles in a faster manner.

Immediate expensing will apply to eligible vehicles purchased on or after March 19, 2019 and before January 1, 2024. Capital costs for eligible zero-emission passenger vehicles will be deductible up to a limit of \$55,000 plus sales tax. This is higher than the capital cost limit of \$30,000 plus sales tax that currently applies to passenger vehicles. This new \$55,000 capital cost limit reflects the comparably higher cost of zero-emission vehicles and will be reviewed annually to ensure that it remains appropriate as market prices evolve over time.

How Immediate Expensing Will Support Investment in Zero-Emission Vehicles

Anne is a travelling sales representative working as an independent contractor. She needs to replace the aging gasoline vehicle that she currently uses strictly for her business and is considering the advantages of buying an electric vehicle. Anne drives long distances every day and requires an electric vehicle with a long range. She found that a suitable electric vehicle has a cost of \$48,000. With measures announced in this Budget, she could deduct the \$48,000 purchase price of the electric vehicle in full in the year she starts using it. This is in addition to the fact that she would be refunded the GST or HST paid. The decision to purchase an electric vehicle would reduce Anne's federal/provincial income taxes and GST/HST in the year she acquires the vehicle by about \$13,000. This significantly reduces the impact of the higher initial price of the electric vehicle. Given the electric car's lower operating costs, Anne concludes that opting for the electric vehicle would result in savings over time. This choice significantly reduces the carbon footprint of Anne's business, while freeing up resources for other purposes in the year she acquires the vehicle.

Happy Transport provides transportation services to schools in a rapidly growing community. The corporation would like to acquire \$1 million worth of new electric school buses to expand its operations. Over time, Happy Transport expects that the lower operating costs of the electric school buses will improve profitability and allow it to further expand its business and the employment opportunity it provides. With immediate expensing for zero-emission vehicles, Happy Transport will be allowed to deduct from income the full \$1 million acquisition cost in the year the buses are acquired. This is \$550,000 more than previously permitted, resulting in savings of over \$145,000 in current federal and provincial corporate income taxes. This improved cash-flow will help Happy Transport secure the bank loan it requires to pay for the increased upfront costs of electric school buses.